



## INTERVIEW EXPRESS

## Fri Up: porte ouverte à toutes les sociétés

OLIVIER ALLAMAN

> En 2008, Fri Up, association de soutien aux entreprises existantes et en création dans le canton, a été l'un des premiers projets soutenus par la Nouvelle politique régionale (NPR). Selon son rapport annuel, la crise a provoqué davantage de sollicitations: 82 PME ont frappé à la porte, ainsi que 74 porteurs de projets. Cette année, la visibilité en Singine, Veveyse, Lac et Broye et la communication seront améliorées. Trois questions au directeur Olivier Allaman.



### Près des tiers des 74 demandes de soutien de créateurs de start-up viennent de femmes. En êtes-vous surpris?

Nous avons commencé cette statistique à la demande de Genilem. On s'attendait tout au plus à un pourcentage de 15% de femmes. On doit donc prendre en compte ce fait que la création d'entreprises n'est plus vraiment qu'une affaire d'hommes. Les domaines où les femmes s'investissent, en général dans les arts et métiers, sont le conseil, la communication, le marketing, la finance et le commerce. Mais on les trouve très peu dans le technique. Et ce n'est pas très surprenant si l'on sait qu'il n'y a qu'une dizaine d'étudiantes dans le domaine à l'École d'ingénieurs. On va continuer de suivre de près cette évolution.

### Quel est le profil du nouveau chargé de la création d'entreprises et quand sera-t-il engagé?

Nous sommes en phase de sélection finale. Le candidat choisi aura lu tous les livres traitant de la création d'entreprise. Il devra non seulement savoir écouter et accompagner, avoir un bon background en gestion et finances, mais surtout il devra disposer d'une très grande capacité de reformulation et de communication des idées des créateurs de sociétés. C'est ce qui manque souvent chez ces inexpérimentés en gestion. Ils ont besoin de beaucoup de présence et de conseils.

### 80% des start-up ne passe pas le cap des trois ans. Fri Up s'enorgueillit d'un taux de réussite de 95%. La sélection serait-elle terrifiante au départ?

Ce taux de 95% est valable pour les start-up technologiques que nous avons suivies pendant trois ans. Sur les 74 demandes reçues l'an passé, toutes ont eu droit à un entretien. La moitié ont créé leur société, pas nécessairement avec notre appui car chacun est libre. Mais pour ceux qui acceptent notre accompagnement, le taux de réussite est de 80%. En règle générale, on a un taux de transformation de 50%, ce qui signifie que la moitié des sociétés créées sont toujours actives après trois ans. Mais Fri Up veut garder sa porte ouverte à toutes, pas seulement aux start-up technologiques, car le canton a besoin d'un large spectre de sociétés. L'innovation d'affaires s'adresse à toute entreprise. Elle n'est pas seulement liée à une évolution technologique mais aussi sociale et fonctionnelle.

PROPOS RECUEILLIS PAR GÉRARD TINGUELY

# Grandeur et décadence d'une mini-maffia turque à Fribourg

**JUSTICE • Demain s'ouvre le énième procès intenté à Fikret Sporel, maffieux turc notoire, et à son bras droit O. M. L'audience durera 3 mois.**

ANTOINE RUF

Nouveau procès, en forme de fin de partie cette fois, pour le légendaire maffieux turc – aujourd'hui apatride – Fikret Sporel, connu pour s'être fait prendre la main dans le sac lors de la réception de 20 kilos d'héroïne en Allemagne, suite à une enquête menée par le juge d'instruction André Piller, qu'il avait essayé de faire assassiner depuis sa cellule allemande.

Purgeant actuellement, par intermittence et quand son état de santé le lui permet, une peine de trois ans de prison pour viol, l'ancien trafiquant doit répondre cette fois d'agressions à la batte de base-ball, blessures, tentative de contrainte et instigation à lésions corporelles. Une vieille habitude: dans les années nonante, il avait déjà envoyé ses hommes de main rosser et dévaliser le promoteur immobilier Kéké Clerc, à la demande entre autres d'un boucher fribourgeois en délicatesse avec lui. Les malfrats étaient tombés sur un os. Un os de 140 kilos, avec un crâne de Gruérien...

Le «Hoca» (le chef), comme il se faisait appeler au temps de sa gloire, se fait vieux. Malade, il va se faire souffler la vedette du procès par O. M., son ancien bras droit.

### Un chargeur dans le pied

Ce n'est que justice: le jeune loup engagé comme premier-lieutenant par le vieux loup (gris) s'était senti pousser les canines au contact de son chef. Fikret Sporel en a pris ombrage et a voulu le remplacer. O. M., devenu l'associé avant de prendre le statut d'indésirable, l'a mal pris. Depuis, résumé pudiquement un enquêteur, «des deux hommes n'étaient plus vraiment amis».

Au point même que O. M., dans des rafales d'aveux destinés à saboter son ancien chef, s'est tiré un chargeur plein de cartouches dans le pied, se chargeant lui-même pour le plus grand plaisir des responsables de l'enquête.

O. M. prendra domicile au Tribunal de la Sarine pour douze jours



Ironie du calendrier: le bâtiment du Delano, qui devait être le restaurant amiral de l'armada des restaurateurs turcs, sera vendu aux enchères en plein milieu du procès. ALAIN WICHTA

d'audience, qui s'étaleront jusqu'au 10 septembre, au milieu des strictes mesures de sécurité qu'impose le caractère dangereux des deux hommes et leurs attaches maffieuses. Le président du tribunal, Jean-Marc Sallin, explique cette longue durée par la difficulté de coordonner l'agenda du tribunal avec ceux des nombreux avocats de la défense et celui de la procureure Anne Colliard.

### Le licenciement simplifié

Cet ancien chauffeur des TPF naturalisé suisse et âgé de 31 ans, devra répondre de trois agressions dont les victimes ont été sérieusement blessées. Deux d'entre elles auraient été commanditées par le «Hoca», dont une pour rendre service à un propriétaire de boîte de nuit désireux de licencier sa barmaid sans trop se compliquer la vie.

O. M. devra aussi répondre d'une quantité considérable de menaces, contraintes, tentatives d'escroquerie, chantage contre un peu tous ceux qui croisaient sa route, policiers compris, d'usage, d'abus de confiance. Entre autres.

Cinq «secondes battes», des hommes de main venus de Soleure

ou d'Argovie pour exécuter les agressions, complèteront la distribution de ce mauvais polar qui a fait régner la peur durant trois ans dans le milieu fribourgeois de la restauration.

### Gestion «pour les nuls»

Revenu en Suisse après sa libération, Fikret Sporel avait rebondi dans la restauration, créant plusieurs sociétés avec O. M. Zaehring à Fribourg, Fellini à Morat, Delano à Villars-sur-Glâne, elles ont toutes coulé après quelques mois ou quelques années de gestion façon «pour les nuls».

Les deux associés ayant tendance à reproduire entre eux les méthodes de gestion par intimidation et violence, la justice s'est rapidement intéressée à leurs affaires personnelles et commerciales, tentant entre autres de découvrir la provenance des capitaux que les deux hommes injectaient dans leurs sociétés.

Cette opacité et l'endettement croissant des sociétés ont d'ailleurs amené l'autorité cantonale à suspendre les patentes des restaurants concernés, ce qui a fini de précipiter leur chute. I

### LE DELANO MIS AUX ENCHÈRES

Hasard du calendrier, l'Office des poursuites de la Sarine a annoncé hier dans «La Liberté» la mise en vente du bâtiment qui devait être le navire amiral (après le naufrage du Zaehringen) de l'escadre Sporel, l'ancien restaurant du Pont de la Glâne, devenu le Delano sous l'égide de la bande.

Selon les documents disponibles sur le site internet de l'Office, cet imposant bâtiment appartient personnellement à Sébastien Angéoz, ce jeune restaurateur surdoué qui a fait un passage météorique de Bulle à Payerne, ouvrant plusieurs établissements avant de disparaître subitement du paysage hôtelier.

Sa valeur, estimée à 1,43 million par une expertise, a été ramenée à 1,1 million par la Chambre des poursuites du tribunal cantonal, ce qui est assez loin de couvrir les charges, qui se montent à 1,85 million. AR

## GRAND CONSEIL

# Information, plan de relance et secrétaire

CLAUDE-ALAIN GAILLET

La Loi sur l'information et l'accès aux documents (Linf), le plan de relance économique, un crédit pour étudier le contournement de Guin, le remplacement de l'actuelle secrétaire générale: ce sont là les principaux objets que va traiter le Grand Conseil fribourgeois dès cet après-midi et jusqu'à vendredi.

Le gros morceau de la semaine, c'est la Linf, dont la première lecture occupera le parlement aujourd'hui et jeudi matin. Le projet de cette nouvelle loi qui consacre le principe de transparence, a été un peu assoupli par la commission parlementaire (notre édition d'hier).

Demain matin, les députés se pencheront sur le plan de relance pour contrer les effets de la crise. Décliné en 24 mesures, ce plan met l'accent sur l'innovation, l'emploi des jeunes et les énergies («La Liberté» du 26

mai). Le Conseil d'Etat a provisionné 50 mio à cet effet. Après ce débat, le parlement s'en ira visiter l'abbaye de la Fille-Dieu, à Romont, dans le cadre de sa sortie printanière.

**Cuisine interne** jeudi matin avec l'élection d'un ou d'une nouvelle secrétaire générale. Le Grand Conseil choisira entre deux candidates et un candidat qui briguent la place de Monica

Engheben, démissionnaire. Vendredi, les députés se prononceront sur le crédit de 9 mio pour le contournement de Guin (3,7 mio pour les études, 5,3 mio pour l'achat de ter-

rains). Par ailleurs, ils demanderont au Conseil d'Etat de déposer une initiative cantonale auprès de l'Assemblée fédérale afin d'interdire les jeux vidéo violents (motion Collomb). Et,

cet après-midi, ils transmettront une autre initiative cantonale qui demande à la Confédération de prolonger d'au moins trois ans le moratoire sur les OGM.

Au chapitre des élections dans l'Ordre judiciaire, à signaler le remplacement du professeur Peter Haenni, vice-président démissionnaire du Conseil de la magistrature. I

Programme détaillé sous: <http://admin.fr.ch/gc/fr/pub/sessions>

## L'UDC RÉCLAME UN EFFORT EN FAVEUR DES JEUNES

L'UDC fribourgeoise salue le plan de relance mitonné par le Conseil d'Etat (cf. «La Liberté» du 26 mai) et indique vouloir le soutenir dans ses grandes lignes. Le parti souhaite toutefois que «l'aspect intérêt de la jeunesse et des entreprises soit valorisé», annonce-t-il dans un communiqué.

«Il faut davantage cibler l'aide sur les entreprises et la jeunesse, investir là où c'est nécessaire pour assurer l'avenir», explique sa présidente Gilberte Demont. Elle ne voit en revanche pas d'un très bon œil l'idée de créer de nouvelles places d'apprentissage à l'Etat, craignant qu'il ne s'agisse là d'un moyen détourné pour gonfler les effectifs de l'administration.

Pour atteindre ses objectifs, l'UDC va proposer trois mesures supplémentaires lors du débat demain au Grand Conseil sur le plan de relance. A l'instar du canton de Vaud, elle aimerait octroyer une prime d'embauche pour chaque nouvelle place d'apprentissage créée par une entreprise et verser une allocation de 500 francs par place d'apprentissage existante.

Autre mesure proposée par l'UDC: renforcer les allocations d'insertion inscrites dans le plan de relance. Celui-ci prévoit, pour promouvoir l'emploi des jeunes, de verser une allocation pendant six mois à l'entreprise qui crée un nouveau poste, le 20% du salaire étant pris en charge par l'Etat. L'UDC aimerait

porter cette aide à une année et à 40% du salaire. Une aide qui devrait être financée dans le cadre du plan de relance et non par les communes.

Comme dernière mesure, l'UDC entend graver dans le marbre que toute contribution qui serait allouée par la Confédération en prévision des cours interentreprises soit bien attribuée aux entreprises. Enfin, en parallèle au plan de relance, l'UDC continue à demander que les baisses d'impôts réclamées l'an dernier par le Grand Conseil soient mises en application «en totalité dans les meilleurs délais», histoire de favoriser le pouvoir d'achat.

PHILIPPE CASTELLA

PUBLICITÉ

Ça sent les vacances